

Le coût de production en Bovins lait



Un outil de

pilotage stratégique

**Résultats
2016**

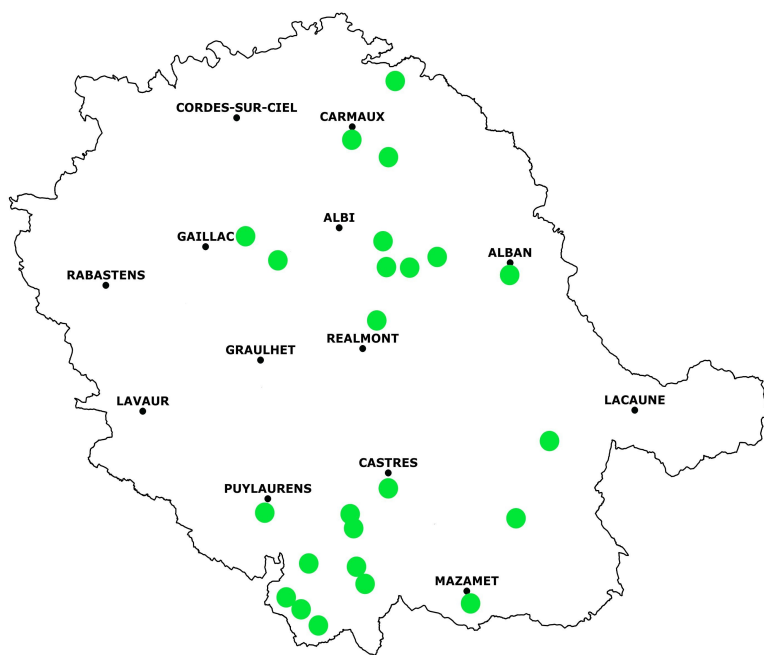
Chaque année, des éleveurs bovins lait du département, participent à des groupes « coûts de production », pour disposer de repères leur permettant de piloter au mieux leur exploitation.

Lors de ces journées, ils comparent, discutent et prennent du recul sur leurs résultats, afin d'identifier des pistes d'amélioration.



Parole d'éleveur :

" L'intérêt de participer au groupe est de pouvoir identifier des marges de manœuvres possibles sur les différents postes de production, d'évoluer plus rapidement en bénéficiant des expériences, bonnes ou mauvaises, des autres éleveurs. Seul, on avance beaucoup moins vite. "






Localisation des élevages des groupes

Quelques éléments de structure...

Une grande diversité de structure avec 10 exploitations spécialisées (SAU BL/SAU totale supérieure ou égale à 90 %) et 15 exploitations qui bénéficient d'un autre atelier (grandes cultures ou bovins viande).

La SAU moyenne des exploitations est de 105 hectares dont environ 70 % consacrée aux bovins lait. Les cultures fourragères (maïs, sorgho) représentent 30 % de la SFP chez les 21 éleveurs qui en cultivent.

Les troupeaux, majoritairement en race Prim'Holstein, ont une taille moyenne de 65 vaches laitières pour 90 UGB, mais on observe une grande dispersion avec des troupeaux allant de 27 à 131 vaches laitières.

Nombre élevages = 24		Moy	Min	Max
	SAU totale (ha)	105	47	227
	SAU BL (ha)	75	20	220
	SFP BL (ha)	64	16	193
		Moy	Min	Max
	Nombre de VL	65	27	131
	Lait produit/VL	7 280	4 950	9 340
	Lait produit/SFP BL	7 900	3 280	16 000
		Moy	Min	Max
	MO à rémunérer (UMO)	1,7	0,51	3,4
	Production laitière/UMO (L)	282 000	124 000	571 000

GLOSSAIRE

SAU BL = Surface fourragère (herbe + cultures fourragères) + céréales auto-consommées

MO à rémunérer = main d'œuvre exploitante rémunérée à 1,5 SMIC + MO salariale

La main d'œuvre bénévole qui peut être importante sur certaines exploitations n'est pas une charge comptabilisée dans le calcul du coût de production.

Définitions et méthode de calcul du coût de production en €/1 000L

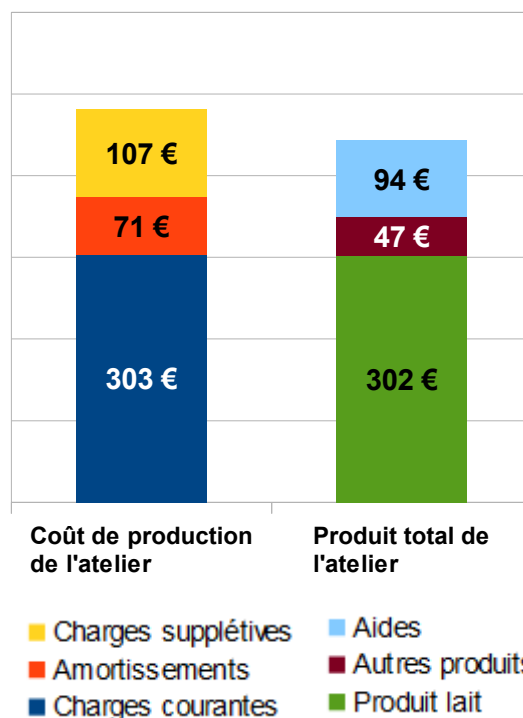
Le calcul du coût de production de l'atelier permet d'évaluer les charges engagées par l'éleveur pour produire du lait. Il intègre trois types de charges :

- **les charges courantes** correspondant aux différentes dépenses réelles de l'exercice (approvisionnement, services, taxes...) en tenant compte des variations de stocks.

- **les amortissements** correspondent à la décote et à l'usure du matériel, des bâtiments et des installations.

- **les charges supplétives** sont des charges forfaitaires qui comprennent la rémunération du travail exploitant **sur la base de 1,5 SMIC**, la rémunération des terres en propriété et des capitaux propres.

Ce coût de production de l'atelier (481€/1000L) doit être rapproché du produit total (443 €/1000litres) composé : **des ventes de lait, des autres produits** (ventes des veaux et des réformes) et **des aides** couplées et découplées affectées à l'atelier.



Comparaison du coût de production et du produit total (€/1 000L) – Moyenne 2016 groupe CA81

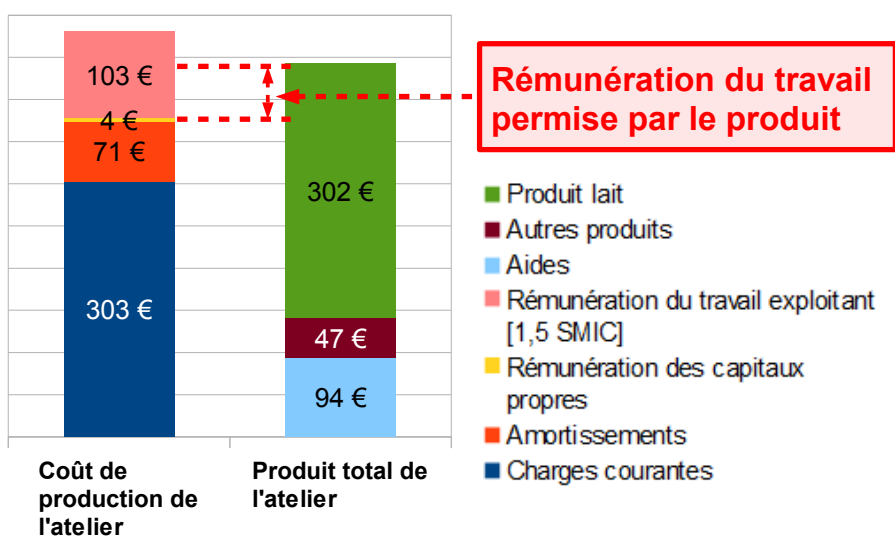
Prix de revient (en €/unité)	
	Coût de production
⊖	Produits joints et autres produits
⊖	Aides [couplées et non couplées]
=	Prix de revient [pour 1,5 SMIC]

La méthode de calcul du coût de production de l'atelier permet d'évaluer le **prix de revient du litre de lait**. Il correspond au prix auquel le lait devrait être vendu pour couvrir l'ensemble du coût de production pour une rémunération de 1,5 SMIC par UMO exploitant.

La rémunération du travail permise par le produit permet d'évaluer la rémunération possible une fois que toutes les autres charges ont été couvertes.

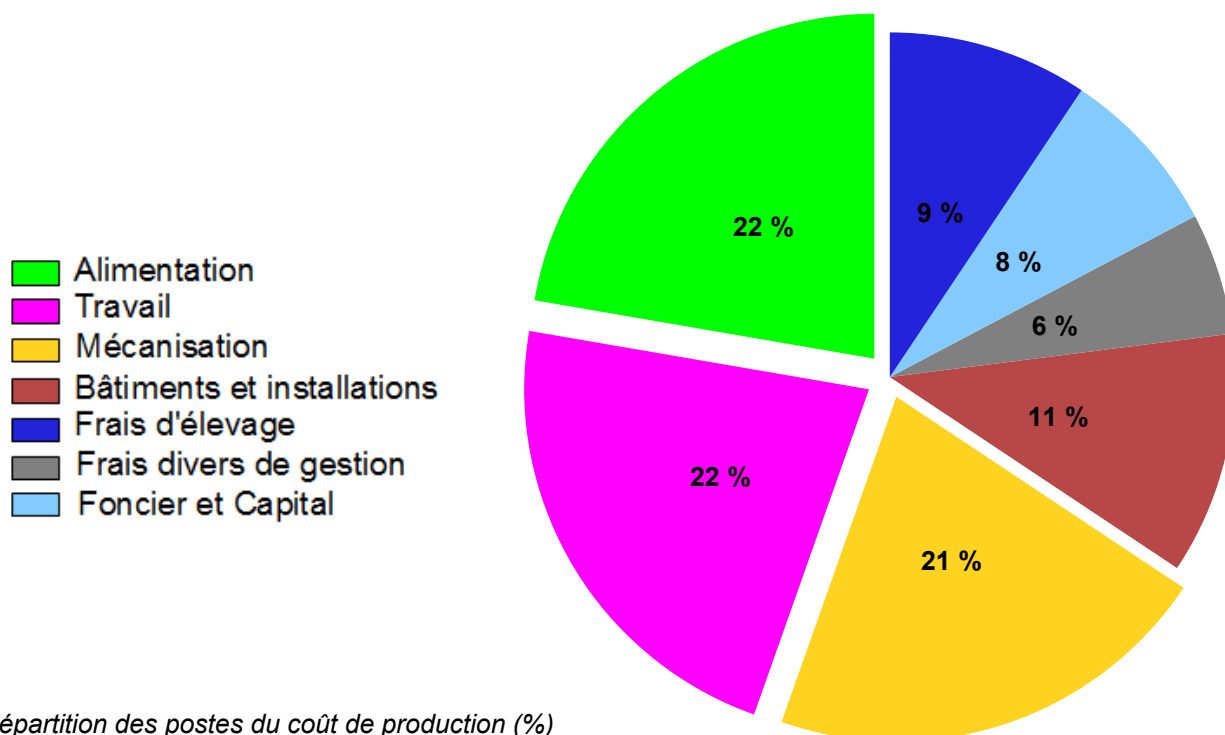
Dans le graphique ci-contre, les produits ne permettent pas de couvrir l'objectif de rémunération de 1,5 SMIC/UMO.

La rémunération du travail permise par le produit est d'1 SMIC/UMO, soit les deux tiers de l'objectif.



Rémunération du travail permise par le produit (€/1 000L)

Coût de production moyen du groupe : répartition des différents postes de charges



Répartition des postes du coût de production (%)

Trois postes de charges composent majoritairement le coût de production de l'atelier : **l'alimentation (22%), le travail (22%) et la mécanisation (21%)**. En 2016, le coût de production de l'atelier moyen du groupe est de **481 €/1 000L** pour rémunérer le travail exploitant à hauteur de 1,5 SMIC/UMO ainsi que le foncier et les capitaux engagés. Le coût de production de l'atelier en 2016 est identique à celui de 2015.

22% ALIMENTATION

Le poste comprend les achats de concentrés, de minéraux et de fourrages grossiers et les charges liées à la surface fourragère et aux céréales auto-consommées (semences, engrais, produits phytos et autres charges végétales).

22% TRAVAIL

Le poste prend en compte la rémunération du travail exploitant à hauteur de 1,5 SMIC soit 26 715 € bruts annuels en 2016. Ce poste comprend aussi la rémunération du personnel salarié et des charges salariales. On considère que les charges sociales de l'exploitant sont incluses dans le SMIC brut.

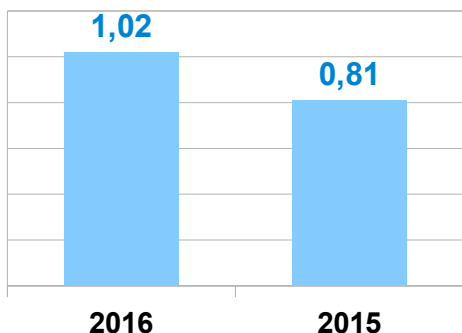
21% MECANISATION

Le poste comprend les travaux par tiers, les carburants et lubrifiants, l'entretien du matériel, les achats de petits matériels, le crédit bail et les amortissements.

Un quart des exploitations du groupe a un coût de production inférieur à 412 €/1 000L et un autre quart a un coût de production supérieur à 527 €/1 000L. On observe entre ces deux sous-groupes **une différence de rémunération équivalente à 1 SMIC**. Cela s'explique par un différentiel de charges de plus de 115 €/1 000L, alors qu'on ne constate qu'une variation du prix du lait de 13 €/1 000L. **Face à ce constat et à une conjoncture de prix du lait faible, la maîtrise des charges de production est essentielle pour prétendre à un revenu.**

Prix de revient et rémunération permise de fortes variations entre éleveurs

Le **prix de revient** pour 1,5 SMIC diminue de 40 €/1 000L entre 2015 et 2016. Cette baisse reflète bien celle des coûts de production, et en particulier celle des charges alimentaires. Face à la diminution du prix du lait, les éleveurs du groupe ont **augmenté leur production** laitière (+ 26 500 litres) en **augmentant leur troupeau** de 3 vaches laitières en moyenne. La **productivité par vache est restée stable** voire a légèrement diminuée.

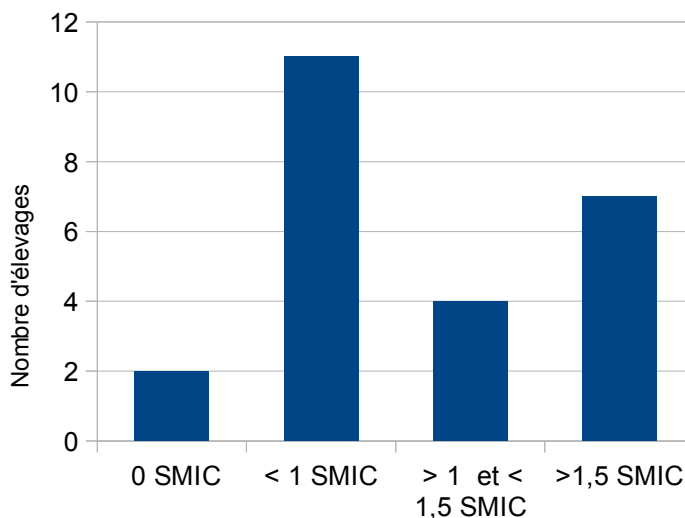


Rémunération permise par le produit (SMIC/UMO) entre 2016 et 2015

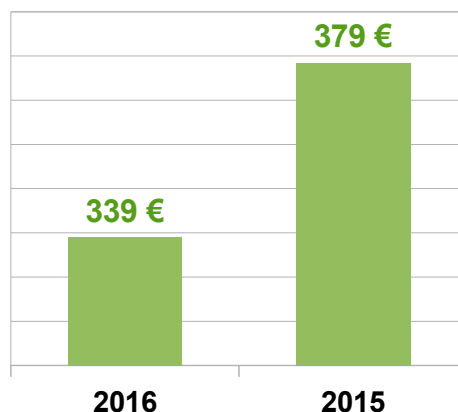
En 2016, **17 éleveurs du groupe n'ont pas atteint l'objectif de rémunération** fixé forfaitairement à 1,5 SMIC/UMO. Parmi eux :

- 2 éleveurs ne se sont pas rémunérés,
- 11 éleveurs ont atteint une rémunération comprise entre 0 et 1 SMIC (0,55 SMIC en moyenne dans cette classe)
- 4 éleveurs se sont rémunérés entre 1 et 1,5 SMIC.

En moyenne, **les 7 éleveurs qui atteignent plus d'1,5 SMIC, on obtenu une rémunération de 2,5 SMIC/UMO.**



Répartition des élevages en fonction de la rémunération permise par le produit



Prix de revient pour 1,5 SMIC (€/1 000L) entre 2016 et 2015

En 2016, en moyenne **la rémunération permise par le produit est de 1,02 SMIC / UMO**, en légère augmentation par rapport à celle de 2015. On note cependant une forte disparité entre élevages comme l'illustre le graphique ci dessous.

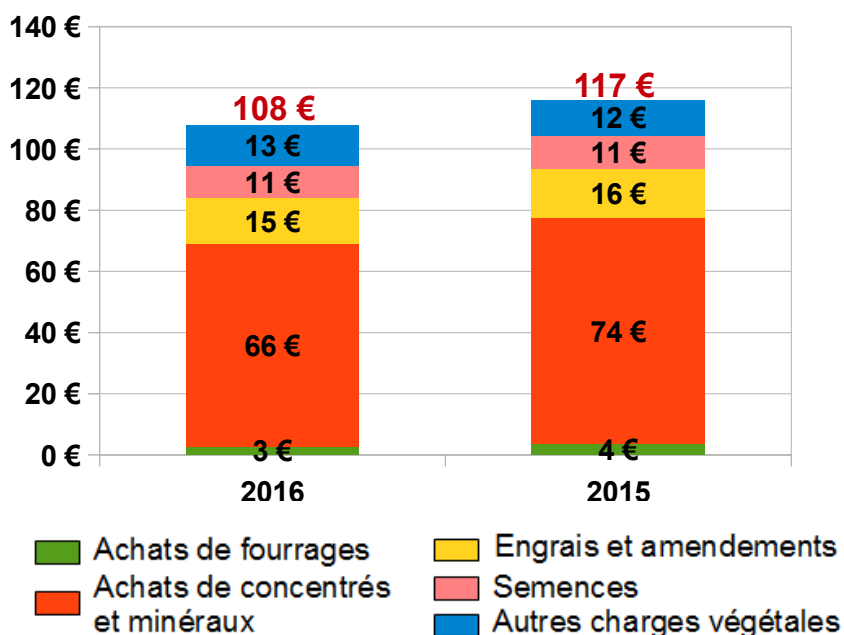
CE QU'IL FAUT RETENIR

Le calcul du coût de production est un indicateur pertinent pour piloter la conduite de son atelier car il prend en compte l'ensemble des charges engagées pour produire. Raisonner ses coûts, en particulier ceux liés à l'alimentation et à la mécanisation, demeure indispensable pour obtenir un résultat. La qualité du lait livré doit être irréprochable pour bénéficier du meilleur prix possible, c'est le principal produit de l'atelier. Les charges fixes incompressibles, imposent une production laitière minimale au sein de l'atelier, afin de faire face à ses engagements.

La recherche d'autonomie, principal levier pour une baisse des charges alimentaires

Les charges totales liées à l'alimentation, **108 €/1 000L**, se composent des achats de fourrages grossiers, de concentrés auxquels on ajoute les frais d'approvisionnements liés aux surfaces fourragères.

Elles représentent à elles seules **près du quart du coût de production total** de l'atelier. Ce sont les achats d'aliments (concentrés et CMV) qui constituent la plus grande partie de ce poste, car peu d'élevages du groupe achètent des fourrages grossiers, l'autonomie fourragère étant atteinte pour une très large majorité d'entre eux.



Coût alimentaire (€/1 000L) entre 2016 et 2015

On observe une baisse totale de 10 €/1 000L des charges d'alimentation entre 2016 et 2015 qui s'explique surtout par **une diminution des achats de concentrés et minéraux** associée à une baisse des prix. En effet, face à la conjoncture 2016, une majorité d'éleveurs ont choisi de limiter ce poste de dépenses. Les charges de concentrés et minéraux sont en moyenne de 66 €/1 000L, avec **une forte dispersion entre les élevages (37 € à 108 €)**, cela pour plusieurs raisons : des systèmes fourragers et donc des rations complémentaires très différentes, mais surtout **des quantités distribuées par litre de lait trop importantes au vu du niveau de production** (270 g/L en moyenne) avec des écarts allant du simple au double (170 g à 340 g/L).



La baisse des charges d'alimentation passe en priorité par **la distribution d'une ration de base de qualité**, d'où l'importance de **récolter les fourrages au bon stade**, et par **une bonne gestion du pâturage**, qui reste l'alimentation la plus économique.

La mise à l'herbe devra s'effectuer **précocement**, dès que la portance des sols le permettra. Si l'on souhaite maximiser l'ingestion de l'herbe au pâturage, **les aliments distribués à l'auge devront être limités**.

Si l'autonomie fourragère est atteinte dans la majorité des cas, dans beaucoup d'élevages, c'est **la piste de l'autonomie protéique qui doit être approfondie** : introduction de légumineuses, de prairies multi-espèces, de mélanges céréales protéagineux fourragers ou grains...

La plupart des éleveurs partagent ces constats, et certains mettent aussi en avant d'autres pistes pour diminuer les charges d'alimentation comme :

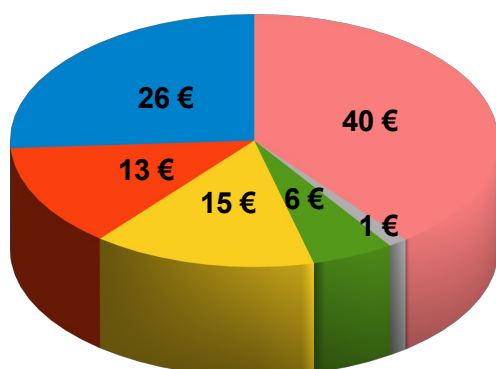
- Revoir les modes d'approvisionnements (achats groupés et périodes d'achat).
- Développer l'utilisation de co-produits dans la ration et les mélanges fermiers (FAF).



Les charges liées à la mécanisation :

c'est du lourd !

Les charges de mécanisation, **101 €/1 000L**, se composent pour 40 % des amortissements et pour 25 % des travaux par tiers.



Charges de mécanisation (€/1 000L) en 2016

Les principaux facteurs qui font varier ce poste **sont liés aux systèmes d'exploitation** (nombre d'heures de tracteur par hectare), **au relief, à la dispersion du parcellaire et aux différentes méthodes d'investissement de l'exploitant.**

Au sein du groupe, on observe différents choix stratégiques de mécanisation qui impactent différemment ce poste :

- La **délégation de nombreux travaux** à l'ETA ou à la CUMA, ainsi la part de travaux par tiers est plus importante que celle des amortissements (matériel en propriété limitée).

- L'**investissement individuel** dans le matériel (amortissements importants et peu de travaux par tiers).

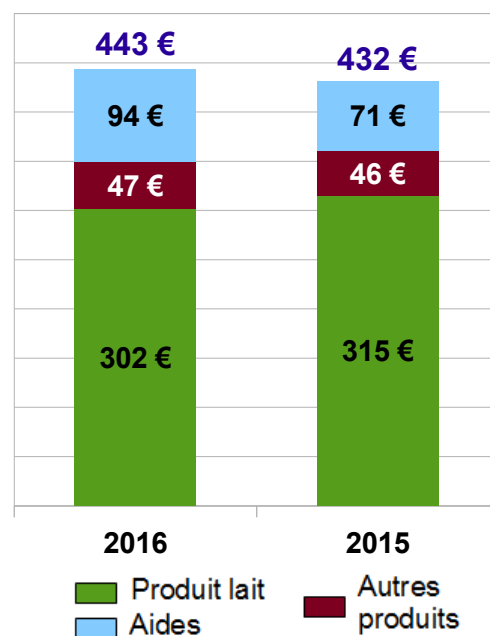
Parmi les charges de mécanisation, **les charges liées à la traction représentent 40 % du poste**, suivent les charges liées aux différentes récoltes. **Optimiser la puissance de traction en fonction de la surface et des contraintes de l'exploitation est indispensable** pour limiter ses charges de mécanisation.

La qualité reste payante !

En 2016, le produit total de l'atelier laitier est de **443 €/1 000L** contre 432 €/1 000L en 2015, soit une progression de 11 €/1 000L. Cet écart s'explique par **une augmentation des aides** de 23 €/1 000L (essentiellement ICHN) entre les deux exercices, qui a permis d'absorber la baisse 13 €/1 000L du prix du lait.

Au sein du groupe, on observe une grande variabilité sur le prix du lait allant de 269 à 331 €/1 000L soit **une différence de 62 €/1 000L**. Pour une livraison moyenne de 467 000 litres, l'écart de prix représente un **manque à gagner d'environ 29 000 €**. **La maîtrise de la qualité du lait** (taux protéique, taux butyreux, cellules, butyriques, germes...) est primordiale pour bénéficier d'un prix du lait rémunérateur.

La part des produits de l'atelier (lait et viande) reste prépondérante et **représente environ 80 % du produit total**, soit beaucoup plus que dans d'autres filières.



Produit total BL (€/1 000L) entre 2016 et 2015

Les produits viande (veaux et réformes), représentent **47 €/1 000L**, ne doivent pas être négligés. **La valorisation des veaux et des réformes varie en fonction du type racial, du taux de croisement et de l'état de finition des animaux.**

Vous souhaitez intégrer les groupes « Coûts de Production » ou réfléchir à la stratégie de votre exploitation ?

Bovins lait - Bovins viande



Céline Alzounies

Secteur Gaillacois

05 63 57 70 63
06 50 08 64 92
c.alzounies@tarn.chambagri.fr



Guillaume Alby

Secteur Lauragais

05 63 58 01 64
06 17 89 75 16
g.alby@tarn.chambagri.fr



Clothilde Doumenge

Secteur Montagne

05 63 37 06 21
07 83 54 96 46
c.doumenge@tarn.chambagri.fr



Jean-Bernard Mis

Secteur Segala

05 63 48 83 87
06 43 31 72 56
jb.mis@tarn.chambagri.fr

Caprins



Alexandra Pizzetta

05 63 53 49 05
06 72 10 12 92
a.pizzetta@tarn.chambagri.fr

Ovins lait



Clothilde Doumenge

05 63 37 06 21
07 83 54 96 46
c.doumenge@tarn.chambagri.fr

Vous souhaitez améliorer la conduite de votre système fourrager ?



Caroline Auguy

06 18 58 03 02
c.auguy@tarn.chambagri.fr



Jean-Bernard Mis

06 43 31 72 56
jb.mis@tarn.chambagri.fr

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le calcul du coût de production est un indicateur pertinent pour piloter la conduite de son atelier, car il prend en compte l'ensemble des charges engagées pour produire. Raisonner ses coûts, en particulier ceux liés à l'alimentation et à la mécanisation, demeure indispensable pour obtenir un résultat. La qualité du lait livré doit être irréprochable pour bénéficier du meilleur prix possible, c'est le principal produit de l'atelier. Les charges fixes incompressibles, imposent une production laitière minimale au sein de l'atelier, afin de faire face à ses engagements.

Antennes et bureaux délocalisés

Gaillacois

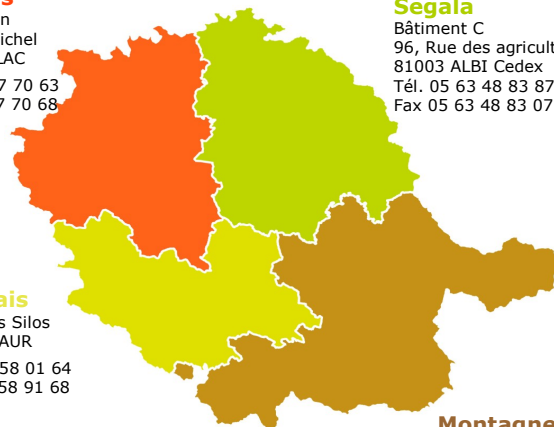
Maison du vin
Abbaye St Michel
81600 GAILLAC
Tél. 05 63 57 70 63
Fax 05 63 57 70 68

Segala

Bâtiment C
96, Rue des agriculteurs
81003 ALBI Cedex
Tél. 05 63 48 83 87
Fax 05 63 48 83 07

Lauragais

Chemin des Silos
81500 LAVAUR
Tél. 05 63 58 01 64
Fax 05 63 58 91 68



Montagne

Espace ressources
Le Causse
81115 CASTRES
Tél. 05 31 80 99 70
Fax 05 31 80 99 74